**25ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 mai 2016)**

**Papouasie Nouvelle-Guinée**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 6 mai 2016 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer la délégation de la Papouasie Nouvelle-Guinée.

La France salue les engagements pris par la Papouasie Nouvelle-Guinée en matière de droits de l’Homme depuis sa précédente audition dans le cadre de l’Examen périodique universel, en 2011.

La France souhaite faire les recommandations suivantes à la Papouasie Nouvelle-Guinée :

* Ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
* Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
* Prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en place rapide d’une institution nationale indépendante de protection des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris ;
* Confirmer la non-reprise des exécutions et le moratoire *de facto* en place sur la peine de mort, et prendre toutes les mesures nécessaires pour l’abolition définitive en droit la peine de mort ;
* Prendre des mesures supplémentaires pour lutter efficacement contre les discriminations et les violences faites aux femmes ;
* Prendre toutes les mesures nécessaires afin dépénaliser les relations sexuelles entre adultes consentants du même sexe et prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre les discriminations et les violences à l’encontre des personnes LGBT,
* Continuer les efforts entrepris dans la promotion des droits de l’enfant et à ce titre encourage la Papouasie Nouvelle-Guinée à ratifier les deux protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l’enfant./.

Je vous remercie./.